COM@BAUVIN

Ville de Bauvin

Edition avril 2024 - N°11





On n'empêche pas la venue du printemps

Citation d'An Min Yong





Dossier C.C.A.S.
en pages centrales

SOMMAIRE

P.2 - Edito

P.3 - Élections européennes

P.4 - Rétrospective

P.5 - Travaux

P.6 - Jeunesse

Pages centrales : Dossier C.C.A.S.

P.11 - Événements

P.12 - Sport & Santé

P.13 - Bonnes pratiques

P.14 - Vidéoprotection

P.15 - Tribunes

P.16 - Agenda

EDITO



Madame, Monsieur, Chers amis,

L'exercice budgétaire 2023 vient de s'achever. Malgré un contexte d'inflation et de fortes incertitudes, le résultat global affiche un excédent de 1 783 000 euros.

Cet excédent retrouvé traduit l'efficacité du programme de sobriété énergétique mis en place par la commune auquel chacun participe. Ce résultat a été également abondé par une aide inattendue de l'État de 206000 euros attribuée au titre du dispositif "Filet de sécurité". Cette aide ne sera hélas pas reconduite en 2024 d'où une prudence indispensable dans nos travaux d'élaboration du budget 2024.

Nos principales orientations pour cette année consisteront à maintenir tous les services proposés, renforcer notre soutien aux associations, préserver nos actions en faveur des foyers vulnérables tout en veillant à dégager des marges de manœuvre indispensables pour financer des opérations d'investissement.

Parmi ces investissements, le déploiement de la vidéoprotection sera effectif cette année. Les premiers travaux d'implantation viennent d'ailleurs de débuter. Vous serez largement informés quant au coût et à l'avancée de ce dispositif dans cette parution et dans d'autres qui suivront.

Fort des résultats globaux positifs enregistrés grâce à sa rigueur de gestion, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter nos taux d'imposition locale.

Le Maire
Louis-Pascal LEBARGY

CONTACTS

Retrouvez toute l'actualité municipale sur **Facebook** (ville de Bauvin), sur l'application gratuite **Ma Mairie En Poche** et sur **Instagram : @villedebauvin**
Site internet : www.villedebauvin.fr

Vous pouvez joindre l'accueil de la mairie au **03.20.18.11.11**

La mairie est ouverte :
Lundi : 13h30-17h
Mardi, Mercredi, Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Jeudi, Samedi : 8h30 h-12h

PUBLICATION

Directeur de la publication
Louis-Pascal LEBARGY

Édition avril 2024
35 rue Jean Jaurès - Espace Simone VEIL 59221 BAUVIN
Impression : Imprimerie HECHTER - 155 rue Pierre Mendès France 62232 Vendin-les-Béthune
Tirage : 2600 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique

IMPRIM'VERT® *imprimé sur du papier recyclé avec des encres végétales*

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les 8 et 9 juin prochains, les habitants de l'Union Européenne seront appelés aux urnes pour renouveler leurs représentants au Parlement européen.
Le scrutin se déroule en 1 tour, qui aura lieu en France le dimanche 9 juin 2024.

Comment ça marche ?

Dans notre pays, les représentants au Parlement européen sont élus au scrutin proportionnel par liste : les électeurs votent pour 1 seule liste, commune à la France entière. Les sièges sont répartis en fonction du pourcentage de voix obtenu et les candidats sont élus dans l'ordre établi par la liste. Seules les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés sont représentées au Parlement.

À Bauvin, comment ça se passe ?

Les bureaux de vote se situent à la Salle des Fêtes et sont ouverts de 8h à 18h.
Le dépouillement a lieu dans la foulée et est ouvert au public, dès la fermeture des bureaux. *Si vous souhaitez y assister ou dépouiller, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie dès que possible.*



Inscriptions sur les listes électorales

Vous êtes un nouvel habitant à Bauvin ? Vous n'êtes plus certain d'avoir fait les changements nécessaires pour voter dans la commune ?
Vous avez la possibilité de vérifier votre statut et la commune dans laquelle vous êtes inscrit via le site internet :
www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale
Si votre inscription n'est pas encore faite, il n'est pas trop tard ! Vous avez **jusqu'au 1er mai** pour vous inscrire par internet et jusqu'au 3 mai en mairie.

Les documents à fournir : *Carte d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois.*

Le vote par procuration

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. La procuration peut être réalisée en ligne, ou en papier en vous rendant en gendarmerie ou commissariat de police (où qu'ils soient).
Réalisez cette démarche au plus vite afin de ne pas être pris de court et d'être sûr que votre vote puisse être pris en compte.
ATTENTION, chaque électeur ne peut voter par procuration que pour une seule personne.

RÉTROSPECTIVE

Vœux du maire à la population et aux associations



Samedi 6 janvier, Monsieur Le Maire était ravi de retrouver la population bauvinoise pour les traditionnels vœux. Annulés depuis le début du mandat pour cause de pandémie et de restrictions budgétaires, l'année 2024 a été ouverte par une cérémonie de deux heures d'échanges, d'informations et de bonne humeur.



Les personnalités locales, représentants d'associations et élus étaient réunis pour ce discours de 'jouissance collective' et applaudir l'Harmonie Municipale ainsi que les 2 personnes mises à l'honneur : monsieur **Jérôme Leroy** du Football Club de Bauvin et monsieur **Bruno Brasseur-Mortreux** "le plus Bauvinois des Provinois"



Bauvin, ville de solidarité

Mi-janvier, les associations et commerces bauvinois étaient conviés en salle des mariages pour la désormais traditionnelle remise de chèque à l'AFM, suite aux manifestations du Téléthon qui ont eu lieu tout l'automne dans la commune.

Au total, **ce sont plus de 5000€** qui ont été récoltés grâce à l'engagement du corps associatif bauvinois et des nombreux participants :

Color Run, Repas, Karaoké, Marche, Défis, Brocantes... il y en avait pour tous les goûts !

Bravo encore à tous les organisateurs et bravo aux Bauvinois pour leur solidarité.





TRAVAUX

Travaux dans nos écoles

Pendant les vacances scolaires, les couloirs des établissements se vident. L'occasion pour les services techniques, avec l'aide d'entreprises extérieures, d'effectuer des travaux de rénovation. Au cours des vacances d'hiver, ce sont les **peintures de l'école Les Peupliers** qui ont été refaites ainsi que la **rénovation des huisseries de l'école Les Coquelicots.**





Le stade Gossart sera remis aux normes

La consultation pour les travaux de mise aux normes du **Stade Jean-Baptiste Gossart** a été lancée. Les travaux devraient avoir lieu au cours de l'été 2024 et prévoient la pose d'une main courante avec grille de protection ainsi que la réalisation d'un accès adapté aux personnes à mobilité réduite.

Une tonte à la pointe de la technologie

Des **robots-tondeuses** seront bientôt mis en place aux stades Gossart et Trédez pour un entretien régulier et automatique des terrains de football. Un investissement qui, à terme, permettra **de réaliser des économies substancielles**.



Bienvenue aux nouveaux habitants de la résidence Dufour !

Courant février, les travaux de la nouvelle résidence **Serge Dufour** se sont achevés. Les 45 logements ont trouvé leur propriétaire ou leur locataire.

JEUNESSE

Centres de Loisirs



Pendant les vacances de février, les directeurs et animateurs des centres de loisirs ont redoublé d'efforts pour faire passer 2 semaines inoubliables à nos enfants et ils sont déjà sur le pied de guerre pour préparer les centres de printemps !

Séance de cinéma, différentes sorties, initiation au sport, spectacles… Les enfants n'ont pas le temps de s'ennuyer.

Il est toujours possible de s'inscrire pour les centres d'été, jusqu'au 2 juin 2024 via le portail famille. ***Ils débuteront le 8 juillet, pour 6 semaines jusqu'au 16 août.***









Chantiers d'été

La campagne de recrutement des chantiers d'été est terminée. Au total, ce sont 19 jeunes de 17 ans qui assureront des missions d'une semaine en juillet et en août.

Point Info Jeunesse - CRIJ

En début d'année, Bauvin a été désignée **Point Info Jeunesse par le Centre Régional d'Information Jeunesse des Hauts de France**. (CRIJ)

NOUVEAUTÉ !

Un ordinateur et de la documentation sont à disposition des jeunes de 16 à 30 ans pendant les horaires d'ouverture du C.C.A.S. : Insertion, stage, emploi, partir à l'étranger, santé, aides aux logements, BAFA, aides au permis de conduire… vous pouvez y trouver toute l'information nécessaire grâce à 1400 fiches et 9 thématiques par secteur d'activité.

Il vous est également possible de prendre rendez-vous avec le CRIJ (en présentiel ou en visio).

De nombreuses publications sont également consultables via le site du CRIJ. (www.ij-hdf.fr/nos-publications) pour avoir un premier contact.

Le C.C.A.S dévoile ses actions

4 pages détachables, **à conserver pour s'informer sur les engagements et les activités du C.C.A.S.**

Cours informatiques

Logement

Transport





Permanences



C.C.A.S
Centre Communal d'Action Sociale
BAUVIN

A

ÉCRIVAINS PUBLICS



Le saviez-vous ?

Il vous est possible de rencontrer un écrivain public au C.C.A.S. !

Très récemment Madame **Angeline Beauvois** a rejoint madame **Marie-Renée Gicquel,** toutes deux membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. dans ces fonctions.

Elles se rendent disponibles pour vous accompagner et vous aider à la rédaction de courriers simples, tels que des lettres de réclamation ou pour des formalités administratives nécessitant un écrit.

Pour en bénéficier, **la demande de rendez-vous** est obligatoire par téléphone au **03.20.18.11.21** ou sur place, directement dans les locaux du C.C.A.S à Bauvin - 25 rue Jean Jaurès.

INITIATION À L'INFORMATIQUE



L'informatique et internet sont devenus des outils indispensables à notre vie quotidienne.

Pour pallier les difficultés pouvant être rencontrées par certains Bauvinois, des sessions d'initiation et de prise en main de l'outil informatique sont mises en place par le C.C.A.S.

Depuis le 2 février, une dizaine de participants se réunit tous les vendredis matins pour découvrir ou approfondir leurs connaissances digitales.

Démarche en ligne, envoi de mail, commande sur internet, utilisation des réseaux sociaux... tous les thèmes sont abordés !

Les sessions sont encadrées par Noémie et Evan, jeunes en Service Civique au C.C.A.S. : "ces cours nous permettent de créer du lien, d'avoir un contact direct [...], le contenu est décidé par les 'élèves'. Ce sont eux qui décident des sujets de la semaine."

Si ces cours vous intéressent, vous pouvez vous rapprocher du C.C.A.S.

LOGEMENT – Ma Prim'Adapt

Depuis le 1er janvier 2024, une nouvelle aide d'adaptation des logements vise à simplifier les démarches et permettre aux personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie de rester vivre chez elles.

Pour qui ?

- Les personnes âgées de 70 ans ou plus & les personnes de 60 à 69 ans en perte d'autonomie précoce
- Les personnes en situation de handicap
- Les propriétaires et locataires du parc privé pour des travaux dans leur résidence principale.

Pour quel montant ?

Les aides dépendent de votre revenu fiscal de référence et prennent en charge jusqu'à 70% du montant des travaux (dans la limite d'un plafond de 22 000€ hors taxes)

Quels travaux ?

Monte-escaliers, WC surélevés, rampes d'accès extérieures, volets roulants électriques, élargissement de la porte d'entrée, douches de plain-pied…

Comment l'obtenir ?

➡ Prendre rendez-vous sur France-renov.gouv.fr
➡ Déposer une demande de subvention en ligne ou en format papier
➡ Réaliser les travaux
➡ Recevoir le versement de la subvention



LOGEMENT SOCIAL Comment faire sa demande ?

La demande et l'attribution d'un logement social respectent un parcours précis… Quel est-il ?

1 **Déposer sa demande** au C.C.A.S. ou sur www.demande-logement-social.gouv.fr et fournir toutes les pièces demandées pour l'obtention d'un numéro unique.

Un logement se libère ou se construit : le bailleur analyse le logement pour une nouvelle attribution 2

3 **Sélection de 3 candidats par le bailleur puis passage en commission et proposition de logement.**

Les logement sont attribués après acception du candidat 4

Les élus de la commune participent aux commissions d'attribution. Si votre situation est particulière, vous pouvez prendre contact avec le C.C.A.S. pour rencontrer un élu.

TRANSPORT

Les personnes de 65 ans et plus non imposables, ou dont le montant des impôts n'est pas recouvrable peuvent bénéficier de l'**achat d'abonnements de transports en commun à tarifs réduits, dans les communes de la MEL**.
Cette carte, appelée "Pass Pass 65 ans et plus QF0" est annuelle et peut être réalisée auprès de votre C.C.A.S.

ORGANISMES CARITATIFS

Vous rencontrez des difficultés ? Les associations caritatives vous accueillent au 65 rue de la Gare (face à la pharmacie des Tilleuls) :
-La Banque Alimentaire du Nord avec l'association **Espace Amitié** est disponible toute l'année, sans interruption le mercredi de 14h à 16h.
espaceamitiebauvin@gmail.com - 06 04 47 64 40 - Facebook : Espace Amitié Bauvin

-**Les Restos du Cœur** sont à votre disposition tous les lundis de 13h30 à 16h pour la distribution alimentaire et celle de vêtements.
06 10 43 73 54 ou 06 46 51 62 84

TRAVAUX DE DÉPANNAGE

Les équipes techniques du C.C.A.S. se rendent disponibles pour **la réalisation de travaux à destination des aînés ou de personnes atteintes de handicap** :
Taille de haies, entretien des pelouses et massifs, entretien des tombes à l'approche de la Toussaint… Le tarif est déterminé par le C.C.A.S. en fonction des travaux à effectuer et des ressources des bénéficiaires.

INFORMATIONS DIVERSES

Un **ordinateur avec accès à internet** est disponible gratuitement au C.C.A.S., aux horaires d'ouverture. Il peut vous permettre la réalisation de démarches administratives en ligne.

Depuis le 11 mars, **le bus PMI** vous accueille sur le parking de la salle F. Évrard, le 2ème lundi du mois et le 3ème mardi du mois, uniquement sur rendez-vous
par mail pmi-seclin@lenord.fr
ou par téléphone au 03 59 73 90 90.

Le bus bleu passera à Bauvin dorénavant tous les 2 mois. La prochaine permanence se tiendra le vendredi 7 juin, à la mairie (en raison des travaux rue Jean Jaurès)

ÉVÉNEMENTS



Les associations bauvinoises célèbrent leur anniversaire

Souhaitons un joyeux anniversaire décennal à 4 associations bauvinoises :

-l'**association Ameno** a fêté ses 10 années d'existence lors de deux concerts d'exception les 6 et 7 avril derniers,

-l'**École de Danse de Bauvin** proposera pour ses 40 ans son gala annuel au théâtre Sébastopol de Lille le 11 mai,

-**la Tanche bauvinoise** fête également ses 40 ans,

-et le fringant **Club de la Belle Époque** soufflera 50 bougies cette année !

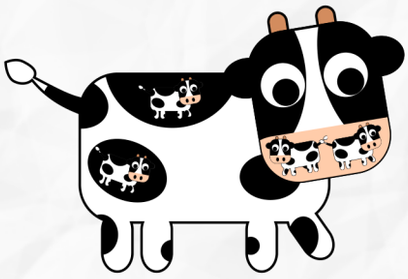

Les 1000 vaches à l'heure des Jeux Olympiques

Le festival annuel des 1000 vaches fait son grand retour : l'événement incontournable des étés bauvinois.

Cette année, le programme culturel s'articulera autour du sport et des Jeux Olympiques. *Rendez-vous au mois de mai pour la programmation complète.*

Restez connectés !

Les programmes des festivités de la fête de la musique et de la journée des enfants sont en cours de finalisation. rendez-vous sur les réseaux officiels de la commune et Ma Mairie En Poche pour ne rien rater !

AFFAIRES SCOLAIRES

Les écoles bauvinoises en fête !

La fin d'année scolaire approche et les fêtes d'école aussi. Les directrices et équipes pédagogiques vous attendent

le 31 mai à **l'école Les Peupliers**

le 14 juin à **l'école Jules Ferry**

le 15 juin à **l'école Les Coquelicots**

le 28 juin à **l'école Georges Brassens**



Le devoir de mémoire se poursuit

Après leur participation remarquée aux commémorations des 100 ans du monument aux morts, **les élèves de CE2 de l'école Georges Brassens** poursuivront leur devoir de mémoire en passant 3 jours à Caen sur les traces des héros de la Seconde Guerre Mondiale. Un séjour subventionné à hauteur de 8000 euros par la Municipalité qui leur réserve de nombreuses expériences innovantes.

SPORT

Passage des 4 jours de Dunkerque

Le vendredi 17 mai, la course emblématique 'Les 4 jours de Dunkerque' passera dans notre commune pour leur 4ème étape. Les coureurs traverseront la commune en arrivant de Meurchin - rue Ghesquière, en direction de Provin, en passant par le rond-point du Cornet et la rue de la Gare.

Quelques informations importantes à prendre en compte :

-le stationnement sera interdit sur tout le parcours dès 7h du matin.

-la circulation sera interdite à contre-sens 30 minutes avant le passage de la course et dans les 2 sens 15 minutes avant la course. Le passage des coureurs est prévu vers 14h35.

-la circulation sera interdite pendant le passage de la caravane publicitaire prévu vers 13h10.

INFORMATION : la caravane roulera sur le côté droit de la chaussée et ne jettera les goodies qu'à droite de la route (dans le sens de la course).

N'hésitez pas à venir acclamer et soutenir les coureurs.

Route Du Louvre

Cette année encore, nous aurons la chance d'accueillir et de supporter les coureurs de la Route Du Louvre le dimanche 19 mai. Ils passeront par le chemin du Halage dans le sens Don vers Meurchin.



Faites vos Jeux (Olympiques)

Les associations bauvinoises et la municipalité organisent leurs journées Olympiques

Le 22 mai : **Compétition de Boccia**, Handisport à la Salle Pierre Legrain

le 23 juin : **Relai de la Flamme Olympique**, sur un parcours de 5/6 km dans Bauvin, organisé par les Pieds Verts.

Le 30 juin : ***Journée multisports*** avec du Tennis, du Judo, du Sambo, un mur d'escalade...

En fin d'année scolaire, les écoles bauvinoises organiseront également des journées Olympiques.

Retrouvez le programme complet de ces JO bauvinois en suivant le Facebook et Ma Mairie En Poche !

SANTÉ

La commission Santé a pour projet d'organiser, au dernier trimestre 2024, un forum Santé. Vous êtes professionnel ou commercial dans le domaine de la santé, vous pouvez contacter la mairie au 03.20.18.11.11 (avant le 12 mai 2024) pour manifester votre intérêt à tenir un stand lors de cet événement.

LES BONNES PRATIQUES

Coupe et disposition des arbres

Quelques règles doivent être respectées concernant l'entretien et la coupe des plantations vis-à-vis de l'espace public et du voisinage. Il est demandé aux propriétaires de tailler leurs haies afin de ne pas gêner les usagers de l'espace public.

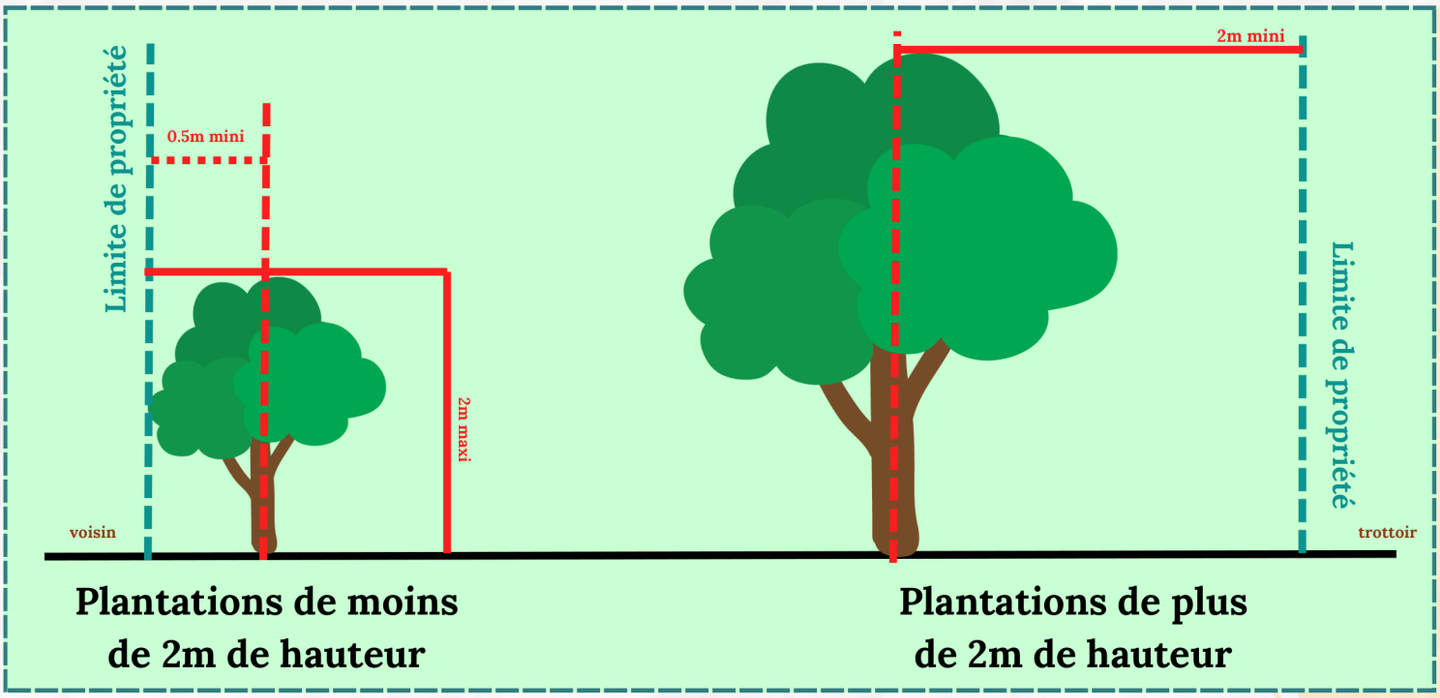

Plantations de moins de 2m de hauteur

Plantations de plus de 2m de hauteur

Bruit

Il est interdit d'utiliser des engins équipés de moteurs en dehors des horaires suivants :

-avant 7h et après 20h les jours ouvrables

-avant 8h et après 19h les samedis

-tous les dimanches et jours fériés.

L'arrêté complet est consultable en mairie et sur le site internet de la mairie.

Entretien des trottoirs et caniveaux

Le balayage et l'entretien des caniveaux et des trottoirs est sous la responsabilité des locataires et propriétaires. Cela inclut, sur la longueur de la propriété :

-l'arrachage des mauvaises herbes

-le nettoyage régulier

Distribution de composteurs individuels

Depuis le mois de mars, et jusqu'en juillet 2024, la MEL effectue une campagne de distribution de composteurs individuels pour une participation de 18€.

Le compostage permet de réduire considérablement la production de déchets domestiques et constitue un excellent fertilisant.

Ce kit comprend le composteur, un bioseau, une grille anti-rongeur, un guide pratique…

Pour l'obtenir, rendez-vous sur www.lillemetropole.fr/composter-et-reduire-ses-biodechets ; payez puis choisissez le point de retrait qui vous convient !

VIDEOPROTECTION



Au mois de mars, les travaux de mise en place de la **vidéoprotection** ont débuté dans la commune. Ceux-ci se dérouleront petit à petit tout au long du printemps, pouvant occasionner des gênes ponctuelles à la circulation.

Au total, ce sont **15 caméras** qui seront implantées dans la commune : équipements sportifs, bâtiments communaux, entrées de ville, espaces verts...

La vidéoprotection respecte la préservation de vos données personnelles !
Seuls la Police Municipale et Monsieur le Maire auront accès aux images. Celles-ci seront conservées 14 jours maximum avant d'être automatiquement supprimées.
Les images ne seront consultables que sur réquisition des forces de l'ordre :
Gendarmerie, Police Municipale, Police nationale...
Cette opération (comprenant l'installation, le raccordement...) a un coût total de 177000€ subventionnée en partie par la MEL et l'État.

Et pour le particulier ?
Les particuliers peuvent installer des caméras à leur domicile pour en assurer la sécurité.
Certaines règles sont à respecter :
Ils ne peuvent filmer que l'intérieur de la propriété (bâtiment, jardin...). Il est interdit de filmer la voie publique, même pour surveiller un véhicule garé devant le domicile.
Si des personnes extérieures au cadre privé (nounou, infirmier, femme de ménage...) interviennent au domicile, il faut les en informer, afin de protéger le droit à l'image, la protection de la vie privée ainsi que la protection des données.

TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous partez en vacances cet été ? Vous vous absentez de votre domicile pour une longue durée ? Inscrivez-vous au dispositif "Opération Tranquillité Vacances' !
Les services de la Police Municipale ou de Gendarmerie se chargent de surveiller votre logement : des patrouilles sont organisées régulièrement pour passer aux abords de votre domicile.
Rien de plus simple ! Rendez-vous en mairie pour remplir le formulaire ou réalisez cette démarche en ligne :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241



NOUVELLES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES



Thierry LEDRU
Électricien particulier Industrie 07.81.31.87.86

Le Monde des Tiny
Élevage canin
07.69.61.98.96





Ludovic HEDDEBAUT
Chauffage / Plomberie
06.43.96.13.79

TRIBUNES

Bauvin Côté Coeur

"Agir pour la tranquillité publique"

Vivre dans une ville paisible, tel est le souhait de chacun. Pour une meilleure tranquillité de tous, le déploiement d'un système de videoprotection a été identifié comme un outil pertinent.

Tout a donc été mis en œuvre pour déterminer le dispositif répondant au plus près des besoins de notre commune. Des échanges transversaux entre la Municipalité et la gendarmerie ainsi que des études de faisabilité, complétés par une recherche de financement, ont permis d'adopter la solution répondant à nos préoccupations.

La videoprotection permettra de réduire les infractions aux règles de circulation, de réguler le flux des véhicules, de lutter contre les rassemblements gênants ou encore de protéger des bâtiments et installations publiques.

Afin de respecter les libertés de chacun, il est important de rappeler que seules les autorités peuvent filmer la voie publique.

Bien Vivre à Bauvin

Aucun texte fourni par Bien Vivre à Bauvin

Ensemble Pour Bauvin

Mars 2024, c'est la période des subventions aux associations. Bauvin est riche de ses associations mais ces dernières profitent aussi des efforts financiers de la commune ainsi que de la possibilité d'utiliser gracieusement les infrastructures. Merci à toutes ces associations, et aux bénévoles, pour leurs engagements vis-à-vis de la population.

AGENDA

Di. 14 Avril
Vente de livres
Parking de la Mairie
OMC - 10h>12h

Di. 28 Avril
Banquet des aînés
Restaurant Scolaire
C.C.A.S. - 12h

Me. 8 Mai
Défilé
10h30

Ve. 17 Mai
Passage des 4 jours de Dunkerque

Ve. 31 Mai
Fête de l'école
les Peupliers
18h00

Di. 9 Juin
Élections européennes
Salle des Fêtes
8h à 18h

Di. 16 Juin
Séance de cinéma
Salle des Fêtes
OMC - 16h

Ve. 28 Juin
Fête de l'école
Georges Brassens
18h

Ve. 19 Avril
Séance de cinéma
Salle des Fêtes
OMC - 20h

Me. 1er Mai
Défilé
10h30

Sa. 11 Mai
Gala
Théâtre Sébastopol de Lille - École de danse

Di. 19 Mai
Passage de la Route du Louvre

V.31 Mai >D.2 Juin
Théâtre
Salle Dufour
Artist'Show

Ve. 14 Juin
Fête de l'école
Jules Ferry
18h30

Ve. 21 Juin
Fête de la Musique
OMC

Sa.29> Di.30 Juin
Gala
Salle des Fêtes
Les filles du mercredi

Di. 21 Avril
Concert
Salle des Fêtes
Harmonie - 16h

Sa. 4 Mai
Braderie
3 Résidences

Di. 12 Mai
Séance de Cinéma
Salle des Fêtes
OMC - 16h

Ma. 22 Mai
Compétition Boccia
Salle Pierre Legrain
Handisport HDF

Di. 2 Juin
Repas
Salle des Fêtes
La Belle Époque - 12h

Sa. 15 Juin
Fête de l'école
Les Coquelicots
10h

Di. 23 Juin
Relai
Flamme Olympique
Pieds Verts

Di. 30 Juin
Journée Olympique
complexes sportifs
OM2S

Et toujours plus d'événements et d'informations à retrouver sur l'application "Ma Mairie En Poche", et sur le Facebook officiel "Ville de Bauvin"

2023 - l'année des réseaux sociaux à Bauvin !

Le compte Instagram de la commune a été lancé et compte déjà plus de 230 abonnés.
Facebook reste l'indétrônable de la communication digitale bauvinoise avec, au 1er janvier de cette année 3325 abonnés : une augmentation de 458 abonnés en 2023 !
Ma Mairie en Poche est en constante augmentation : 288 abonnés gagnés en 2023 pour un total de 1227.
Il est encore temps de nous rejoindre sur l'ensemble des réseaux pour ne rien rater de l'actualité communale et associative.